



PROFESSIONNEL DE CLUB 1: CONFIRMATION DE VOTRE ENGAGEMENT

<<Insérer la date>>

À: Candidat inscrit au stage Professionnel de Club 1

De: François Giguère
com@tennis.qc.ca
Tél.: 514-270-6060, poste 609
Télec.: 514-270-2700

Objet : **Stade formation – Professionnel de club 1**
<<Date du stage>>

Ceci confirme votre inscription au Professionnel de club 1. Nous espérons que vous trouverez votre expérience enrichissante, utile et répondant à vos préoccupations.

Endroit: <<Nom du club>>
<<Adresse du club>>
<<No de telephone du club>>

Directions: <<Directions>>

Dates: Séance d'orientation:
Fins de semaine No 1, 2 & 3: Vendredi, samedi et dimanche de 9:00 a.m. - 17:00 p.m.

Informations spéciales :
<<Détails sur les regroupements>>
<<Détails du stage et de la journée séparée pour les évaluations>>

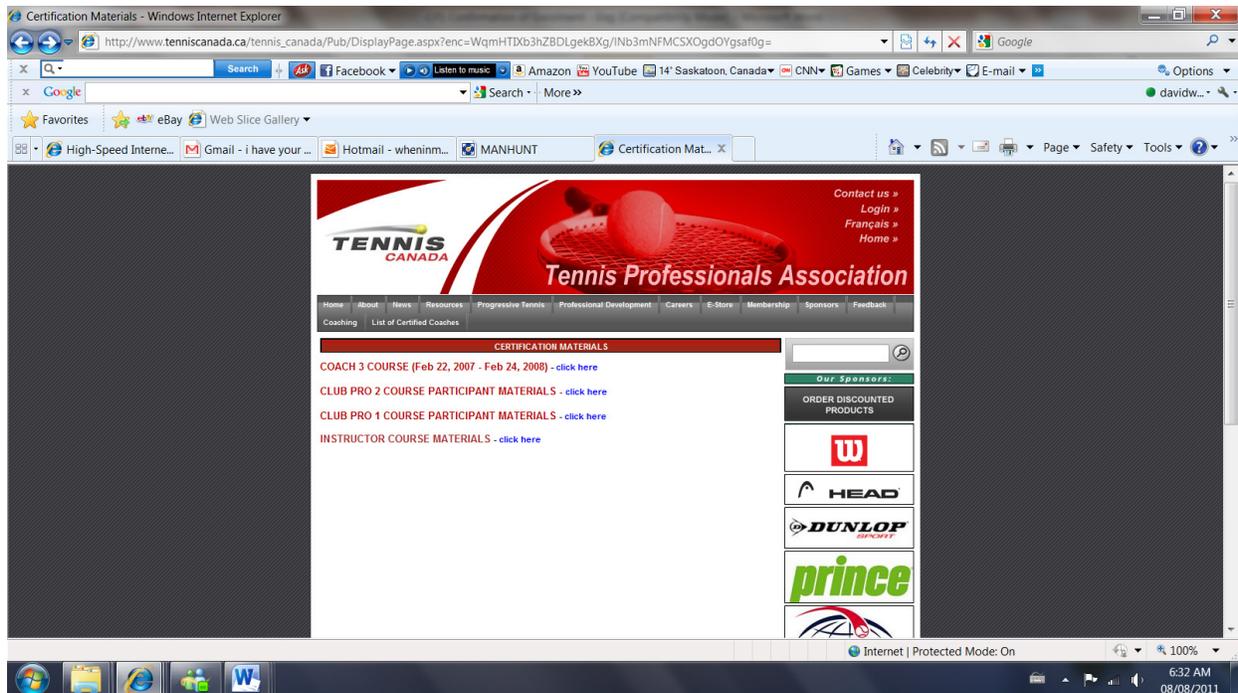
Cahiers de travail:

Chaque participant est responsable de son matériel pendant toute la durée du stage (documentation et cahiers de travail).

Les ressources peuvent être consultées en ligne, peuvent être téléchargées ou imprimées. Les manuels de référence **ne sont pas exigés pendant le stage** – ils sont cependant nécessaires afin de pouvoir compléter les cahiers de travail à titre d'outils de référence.

Le matériel du participant peut être consulté en ligne, peut être téléchargé ou imprimé. Vous devez avoir en votre possession le matériel du participant **pendant toute la durée du stage.**

Afin d'avoir accès aux ressources vous permettant de compléter les cahiers de travail et au matériel du participant, vous devez accéder au site WEB de l'Association des professionnels de tennis (APT). Cliquez sur "Ressources" dans la barre menu du haut et sélectionnez ensuite "Le matériel de certification" puis "MATÉRIEL POUR LES PARTICIPANTS DU STAGE DE FORMATION PROFESSIONNEL DE CLUB 1".



Équipement : Apportez votre raquette, cahier de notes et crayons

Vêtements : Des vêtements de tennis appropriés sont requis pendant toute la durée du stage (c'est-à-dire, des chaussures avec semelles qui ne marquent pas les terrains, survêtement et gilets de tennis, short ou jupe).

Repas: Les participants sont responsables de leur propre repas

Hébergement: Les participants sont responsables de leur propre hébergement

Présence: Une présence à 100% aux journées de stage est requise afin de pouvoir participer aux évaluations